

Préparer l'évaluation HAS en équipe

Objectifs pédagogiques

Contexte :

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Etablissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux. L'objectif est de valoriser les démarches mises en œuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

La finalisation des travaux de la HAS sur l'évaluation des ESSMS est arrivée à son terme au premier semestre 2022, les premières évaluations selon le nouveau dispositif, commenceront en janvier 2023 pour laisser aux acteurs le temps de s'approprier les nouveaux éléments.

Qu'est-ce qui va changer concrètement ? Qui sera concerné ? A quel moment ? L'URIOPSS vous propose de vous accompagner sur l'appropriation des enjeux de la réforme de l'évaluation pour pouvoir préparer sereinement ce changement de méthode et d'outils.

Objectifs :

- Connaître le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS
- Appréhender les nouvelles méthodes d'évaluation et l'impact que cela a pour la structure en termes d'amélioration continue de la qualité
- Maîtriser les composantes du référentiel unique d'évaluation

Programme

Pourquoi le système d'évaluation des ESSMS évolue-t-il ?

- Objectifs et enjeux de la réforme
- Contexte réglementaire et nouveau calendrier
- Genèse des travaux de la HAS

Présentation du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS

- Périmètre, étapes
- Outils : référentiel, manuel, Si Synaé

Qu'en est-il des organismes évaluateurs ?

- Point sur l'accréditation COFRAC et le cahier des charges HAS

Comment mettre en œuvre le nouveau dispositif d'évaluation ?

- Visite d'évaluation, auto évaluation... impact sur le processus d'amélioration continue de la qualité
- Les nouvelles méthodes d'évaluation, la cotation...
- Exercice pratique
- S'autoévaluer sur les critères impératifs

PROGRAMME DE FORMATION

Public concerné et prérequis pédagogiques

Equipes de direction, d'encadrement, responsable qualité

Accès CAMPUS :

Maîtriser les compétences numériques de base : navigation internet, messagerie

Pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap, le service formation de l'Uriopss reste à votre disposition

Durée, effectifs

1.5 jour(s) - 12 heures

10 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e(s)

Claire ADAM, Conseillère Technique Autonomie - Réseau Uniopss-Uriopss

● Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

12h00 de classes virtuelles : Les 11, 12 et 15 mai 2026 (13h30 - 17h30)

- Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)
- Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

En cours ou fin de session, un quizz avec retours et/ou cas pratique pour autoévaluer les atteintes des objectifs pédagogiques par chacun des stagiaires

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

PROGRAMME DE FORMATION

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).